

M 034 – 20.10

Motion du Conseil municipal de Vernier du 9 mars 2021

relative à l'objet suivant :

RÉDUIRE LES DÉCHETS EN DÉVELOPPANT LE RÉEMPLOI

le Conseil municipal de Vernier, par 25 OUI, 2 NON et 5 abstentions,

invite le Conseil administratif :

à œuvrer activement pour le réemploi :

- en pratiquant le réemploi dans toutes les activités de l'administration communale : rénovations et destructions de bâtiments, construction de bâtiments, aménagement de locaux, etc. ;
- en informant entreprises et habitants sur les différentes possibilités de réemploi ;
- en encourageant vivement les entreprises et les habitants à réemployer tout ce qui peut l'être.

